

Juge des référés

Rôle de la séance publique du 26/01/2026 à 14h30

Présidente : Madame RIMEU

Greffier : Monsieur GOY

01) N° 2600028

RAPPORTEURE : Mme RIMEU

Demandeur Mme D Tenin Me RUDLOFF
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête en référé de Mme Tenin D tendant la suspension de la décision du 24 avril 2024 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours dirigé contre la décision du 18 octobre 2023 de l'autorité consulaire française à Abidjan (Côte d'Ivoire) refusant à Moussa Junior T la délivrance d'un visa d'entrée et de long séjour en France demandé au titre de la réunification familiale.